

ÉTUDES HISTORIQUES

—
COMMENTAIRES DE CÉSAR
—

UXELLODUNUM

OBSERVATIONS

TOUCHANT LES FOUILLES EXÉCUTÉES A LUZECH.

PAR J.-B. CESSAC.

(VOIR LES *Aperçus critiques*, LES *Notices complémentaires* ET *Un dernier mot sur Uxellodunum.*)

Chaque fois qu'il m'a été donné de toucher la terre cadurque, j'ai acquis des forces nouvelles et une plus énergique conviction au sujet de l'assiette de l'*oppidum* Uxellodunum.

Je me propose, en conséquence, de développer les observations résultant d'un récent voyage, dans un travail plus étendu, plus circonstancié, qui fera suite aux trois opuscules déjà publiés sur la même matière.

Quant aux éléments que j'essaie, en attendant, de condenser dans quelques pages, ils ont pour but unique de provoquer, à Puy-d'Ussolud, de promptes recherches, des fouilles contradictoires, qui seules parviendront à tirer la Vérité de son puits.

Le hoyau et la bêche ont été largement promenés sur le territoire de Luzech, et en présence de résultats pour le moins hypothétiques ; on jugera peut-être que les entrailles de Puy-d'Ussolud devraient être interrogées à leur tour ; un jour vrai n'éclairera ces arcanes du passé qu'autant que des témoignages non équivoques seront arrachés à l'un ou l'autre des lieux qui revendiquent la gloire des suprêmes sacrifices à l'indépendance nationale.

Et qu'on n'imagine pas qu'aussi prodigue de l'argent d'autrui que je le fus de mes propres deniers, je sollicite le bouleversement de vastes territoires : mes vœux sont plus discrets, plus modérés, car je ne demande que les bras de huit à dix ouvriers et quinze ou vingt jours de besogne, sous les contrôles qu'on voudra, pour obtenir demain, en plein mois de novembre, des résultats inespérés, et dégager la vérité historique et topographique des ombres qui la couvrent.

J'ai parlé des fouilles de Luzech, et je n'en ai pu voir que des vestiges sans autorité, les coupures, lors de ma visite des lieux, étant déjà recomblées et nivelées. Toutefois, la contrée a si peu de secrets pour moi, que je pense avoir surpris ceux que mes yeux ne purent pas sonder.

Les explorateurs eurent en vue, sans doute, de rendre hommage au système de la Commission de la Carte des Gaules, lorsqu'ils établirent leur premier chantier sur la rive gauche du Lot, au territoire du *Peyrou*, vis-à-vis l'isthme si discuté.

C'est là qu'une longue excavation s'enquit d'abord des ouvrages romains. Mais, hélas ! le sous-sol fut obstinément sourd et muet. Pour compenser cependant la contrevallation absente, le hasard donna, comme fiche de consolation, *une* ou *deux* pointes de traits (flèches ou javelots), dont j'ignore le métal.

Ces fragments sont-ils de bronze, leur origine peut être antérieure comme contemporaine ou postérieure à César.

Sont-ils de fer, ils peuvent être l'œuvre d'une industrie qui dura plus de quinze siècles, et ne rappeler qu'un épisode des guerres du moyen âge.

Je passe donc sur ces débris obscurs pour arriver aux fouilles entamées près du village de *Saint-Vincent*, aux abords et sur le mamelon de la *Planette*, où se révélèrent, dit-on, les ruines d'un four de campagne et des indices de retranchements romains. (Un four de campagne pour les besoins des dix ou douze mille hommes qui, dans l'hypothèse du siège, auraient dû occuper cette rive du Lot !!) J'ai beau posséder la foi du charbonnier, il me semble difficile d'accepter ces

découvertes les yeux fermés. En tous cas, il resterait toujours à s'entendre sur leur valeur et leur réelle signification.

A ce sujet, je regrette que les investigations n'aient pas été plus précises, plus étendues, et voici les motifs de mes regrets.

Il est vraisemblable que le monticule de Luzech, et peut-être même l'emplacement abrité qu'occupe aujourd'hui ce bourg, furent habités dès l'époque gauloise : de là son appellation évidemment celtique (1).

Il est probable aussi que, maîtres de la Gaule, les conquérants ne négligèrent pas cette position défendue par un large cours d'eau et par l'étroite arête rocheuse constituant son isthme, et que, par suite, la période gallo-romaine y vit, soit un *castra stativa*, soit une bourgade à laquelle, plus tard, vint succéder, s'annexer ou se confondre la cité moyen âge, dont les fortifications existent encore en partie.

Ainsi s'expliquerait la forteresse dite *Castrum Cæsaris* ou *Castel Sarrasi*, aujourd'hui disparue de l'Impernal (2); ainsi, aurait sa raison

(1) Le nom actuel de Luzech s'est écrit successivement *Luzet*, *Lusec*, *Luzex*, *Lusech* et *Luzech*. En latin des treizième et quatorzième siècles, c'était *Luzesium*, *Luzechium*, *Lusegium* et *Lusergium*.

Dans les dialectes gaélique et kimérique, *Louc'h*, et en composition *Lug*, *Luh*, *Lus* et *Luz*, signifient eau, cours d'eau, rivière, amas d'eau.

Les mots *esch* et *ech*, en dialecte gaélique, ont une signification identique. Le nom ainsi composé de deux mots celtiques, exprimant à peu près la même chose (cours d'eau), n'est-il pas, par ce fait, caractéristique de la position de Luzech au milieu des replis d'une rivière qui le presse au levant et au couchant?

Cette étymologie est simple, rationnelle, tandis que l'esprit se révolte contre la prétention de faire dériver *Luzet*, *Luzer* ou *Luzech* du nom latin *Uxellodunum*, ou de l'appellation celtique *uchel-dun* (haute montagne).

En ce qui concerne maintenant le nom de cet *oppidum*, qui au dixième siècle s'était déjà altéré et était devenu le *podium Exeleduno*, comme il se modifia encore dans le patois local en *pech* ou *puy d'Eissolu*, d'*Issolut* et d'*Ussolud*, on retrouve aisément le nom antique dans ses dérivés modernes. Pour peu que l'on connaisse les langues vulgaires du Midi, on sait, par exemple, que la lettre *x* n'a jamais son emploi dans l'idiome du Querci, et qu'elle a dû être remplacée, dès lors, par la double lettre *ss*; l'*o* se substitue toujours à l'*a* et souvent à l'*e* dans la première et deuxième syllabes des noms; mais l'*e* muet de leur finale est constamment remplacé par l'*o*: ainsi, Labastide devient *Lobostido*; Lacapelle, *lo Copello*; Cardaillac, *Cordoilla*; Peyrilles, *Poyrillo*; St-Denis, *St-Daouni*. D'autres noms s'altèrent plus encore: en effet, Cahors se prononce *Caou*; St-Cyprien, *St-Cybro*; le Vigan, *lou Bigo*; etc.

(2) L'ancienne forteresse de l'Impernal; aujourd'hui détruite, eût-elle porté réellement le nom de *Castrum Cæsaris*, qu'elle ne se rattacherait en rien, soit au siège d'Uxellodunum, soit au conquérant de la Gaule. On n'ignore pas que pendant plusieurs siècles les empereurs romains les plus indignes prenaient sans vergogne les noms de César et d'Auguste, ou s'en faisaient décorer par un sénat avili.

d'être la *tuilerie* que la tradition place au voisinage de la chapelle *Notre-Dame-de-l'Île*, et dont les produits, *plus ou moins romains*, se rencontrent, m'a-t-on assuré, sous les couches d'alluvions.

Ainsi auraient leur raison d'être également les prétendus vestiges mis en lumière sur les terrains de *Saint-Vincent* et de la *Planette*.

Ces hypothèses admises, j'ajoute qu'au midi de la presqu'île, le cours externe du Lot, sa rive gauche enfin, sont limités et entourés de pentes abruptes qui, par endroits, laissaient à peine, jadis, un passage de bête de somme le long du sentier qui dominait la rivière.

On comprend, dans ce cas, que les communications entre les vallées d'aval et d'amont ne s'effectuaient qu'à travers les *Thermopyles* que je viens de caractériser, ou en franchissant les deux lits du fleuve enveloppant la presqu'île.

Ces situations topographiques laissent donc concevoir une occupation permanente des dominateurs du pays, et donnent la mesure des ouvrages défensifs qu'ils y durent élever.

Si les fouilles se fussent étendues et complétées, comme il était désirable, la plage de Saint-Vincent et les ressauts qui la bornent eussent certainement laissé voir les restes de quelque autre *castra stativa* gallo-romain couvrant les avenues de la capitale cadurque, et dont la garnison cuisait son pain au four déjà mentionné, et protégeait *une ou deux barres* fermant le défilé, les *Thermopyles* voisins. On juge déjà que four de campagne, levées ou fossés plus ou moins problématiques, peuvent être postérieurs de deux ou trois siècles à l'époque de César ; et qu'on a fait trop de bruit autour de ces trouvailles étrangères au siège d'Uxellodunum. Les explorateurs eurent peut-être conscience des périls de leur cause, lorsque désertant le système de la *Commission*, et cessant de tourmenter la rive gauche du Lot, ils allèrent planter leur tente et leur pioche au cœur de la plaine qui se déploie à l'extrémité *sud* de la presqu'île.

Cette évolution ne sera pas heureuse pourtant, et les nouveaux-venus auront beau brûler les dieux de leurs devanciers, jeter à la mer leur théorie sur « *l'oppidum s'étendant dans toute la presqu'île, c'est-à-dire dans la plaine qui a l'avantage d'être cultivable et de se trouver à proximité de la rivière* (1)..... » cette immolation ne profitera pas à la cause qu'ils espèrent servir.

(1) Voir la Revue des Sociétés savantes des départements, livraison de février 1860, page 209 de l'*Examen historique et topographique des lieux proposés pour représenter Uxellodunum*.

Je n'insisterai pas autrement sur l'étrange spectacle de deux systèmes qui peuplent, à la même heure, d'assiégeants et d'assiégés le même coin de terre, et en font le théâtre simultanément de l'attaque et de la défense.

J'accepte même un instant que les entailles creusées perpendiculairement à une ligne, allant d'un cours à l'autre du lot, aient providentiellement rencontré un semblant de tranchée se profilant en demi-cercle, de l'est à l'ouest, et battant le front méridional du monticule de la Pistoule. Qui pourra prétendre néanmoins que ces vestiges larges de trois à quatre pieds, et moins profonds encore au dire des uns, larges de deux ou trois mètres selon d'autres, représentent une de ces lignes d'attaque dont César dessine, pour ainsi dire, les plans et les dimensions dans vingt passages de ses *Commentaires*?

Des deux versions, quelle est la vraie ? Ni l'une ni l'autre peut-être ; car je ne m'explique pas un pareil écart d'appréciation.

A ce sujet, je dois le dire, il me fut déroulé, sur les lieux mêmes du litige, toute une théorie de débordements, de submersions qui auraient fait à peu près table rase de la contrevallation romaine, bouleversant et entraînant les couches supérieures pour ne laisser debout que les basses parois des talus du retranchement.

A de telles imaginations, dont je me garde de faire remonter la responsabilité à d'autres qu'à l'orateur, je n'ai qu'une objection à opposer ; mais elle sera concluante, j'espère.

Et d'abord, comment un remaniement aussi radical aurait-il pu s'opérer, avant comme depuis César, sur une plaine que protège invinciblement l'entier massif de la Pistoule ? Qu'on évoque, et qu'on pousse par-dessus ses berges les plus hautes crues du fleuve, ses plus furieuses inondations, et on les verra se briser contre le revers *est* du monticule qui, rejetant au loin, à son tour, les assauts des courants, fera de leur violence même une sauvegarde pour la plaine qu'il abrite au midi.

C'est l'application élémentaire, à un territoire connu, des lois qui régissent impérieusement les courants fluviaux.

Est-il possible d'admettre, d'ailleurs, le ravage des hautes eaux sur des points ainsi défendus, tandis que leurs affouillements auraient respecté le *Peyrou*, le *Four de Campagne*, le *Fossé de Saint-Vincent*, la prétendue *Tuilerie*, et *Notre-Dame-de-l'Ile* elle-même, si voisine de la rivière, et dont l'aire ne s'est pas sensiblement modifiée depuis quatre siècles ?

Retournant à la contrevallation, j'estime qu'alors même que les coupures pratiquées auraient heurté quelque part des vestiges figurant

une antique tranchée, il faudrait se garder d'en faire honneur aux légions de César, et ne voir dans les accidents du sous-sol qu'un souvenir et les indices du *bras du Lot*, qui traversait encore cette plaine, du levant au couchant, il y a moins de quatre cents années.

Le *chenal* dont s'agit divisait le vaste périmètre alluvionnel et formait de la partie *sud* un *îlot* étendu qu'il limitait au *nord*, tandis que le cours principal du fleuve le circonscrivait vers les autres orientations.

Si de vieux titres, énoncés par *M. Lafage de Mostolac*, ne suffisaient pas à démontrer l'existence de cet îlot sur lequel fut bâtie, au quinzième siècle, la chapelle de Notre-Dame-de-l'Île, j'invoquerais, à l'appui de mon sentiment, le nom caractéristique de cet oratoire, celui de *Combe-de-l'Île*, porté par le profond ravin qui lui fait vis-à-vis sur la rive opposée du Lot; et enfin le *Chemin-de-l'Île* (lou Comi de l'Ayle), qui, au plan cadastral de la commune, traverse la presqu'île du nord au midi.

Des fouilles plus développées eussent démontré peut-être si la rivière et ses affouillements furent les seuls agents créateurs de ce *chenal*, plus tard recomblé par ses eaux; ou bien s'il fallait voir en lui une manifestation, un témoignage des essais de canalisation entrepris dès l'an 1285, en vertu des lettres du roi de France Philippe le Hardi, et du roi d'Angleterre Édouard I^{er}.

On sait que vers la fin du treizième siècle les autorités du Querci et de la Guyenne s'occupèrent à l'envi de faciliter les arrivages sur Bordeaux. On sait que même après les travaux de canalisation exécutés sous Louis XIV, le contour du Lot, au sud de la presqu'île, fut toujours une passe dangereuse et trop féconde en sinistres.

Ces notions donnent une signification décisive aux *sables purs*, comme au *gravier*, soulevés sur quelques points de la prétendue ligne d'investissement; et l'on se demande quelle valeur et quelle portée peuvent avoir des débris de *poteries*, des bribes de *charbons* ramassés sur un bas-fond qui fut le lit longtemps fréquenté d'un cours d'eau. Quant à la dissemblance remarquée parmi les terrains déblayés, c'est là une preuve qui se retourne contre le fait même qu'on veut établir. Ainsi, rien de plus simple à concevoir que l'éboulement graduel des parapets d'un fossé stratégique recomblant forcément, presque dans le même ordre d'assises, et avec les matériaux, avec la terre qu'elle avait fournie, l'excavation béante à leur pied. Si la variété de ces terres est difficilement admise dans l'hypothèse d'une tranchée de guerre, l'incident est réel, obligé, lorsqu'il s'agit d'un ancien bras du Lot et d'al-

lutions plus récentes se superposant lentement dans ce vide donné, et s'amalgamant plus ou moins avec les terrains préexistants.

Une objection encore. Les *Commentaires* nous apprennent qu'à son arrivée devant *Uxellodunum*, César vit que la place était enfermée dans les lignes de ses troupes. (*Cæsar Uxellodunum venisset, oppidumque operibus clausum animadverteret..... etc.*).

Pourquoi donc n'a-t-on pas cherché à l'est et à l'ouest du monticule le complément, le prolongement de la prétendue contrevallation ?

C'était là un élément précieux, concluant, qui eût affirmé l'attribution contestée et tranché souverainement le litige. Il est vrai qu'une autre coupure fut ouverte au sud-ouest de la Pistoule ; mais elle n'eut même pas la fortune de se croiser avec la ligne du chenal cité plus haut, par la raison que l'embouchure de celui-ci dans le lit principal du fleuve se trouvait en amont de la hauteur des fouilles.

C'est vainement aussi que furent interrogés et sondés les racines de ce monticule et son versant sud-ouest, aux pentes si modérées, qu'un attelage les gravirait aisément, a dit M. Champollion.

Pour en finir avec ces vestiges chimériques d'ouvrages attribués à César ou à ses lieutenants, je supposerai, sans pécher, je crois, contre les règles de la stratégie des *barbares* ; je supposerai, dis-je, que les remparts gaulois couronnaient les bords extrêmes des plateaux inclinés de la Pistoule, plutôt qu'ils ne s'allongeaient à la base des pentes ou sur leurs revers.

Cette proposition n'a rien d'anormal ni de contraire au texte latin ; mais elle m'incite à demander à quel Dieu de la prudence auraient sacrifié les assiégeants, pour creuser leurs fossés d'attaque à trois ou quatre cents mètres des murailles de la place ? Les généraux romains étaient à bon droit avarés du sang de leurs soldats ; mais personne s'est-il jamais douté qu'un projectile gaulois fût dangereux, fût meurtrier à une telle distance ? Quelqu'un aurait-il su prévoir aussi que dans ce monticule de la Pistoule, où les rares escarpements n'apparaissent que pour mémoire, des tacticiens reconnaîtraient un jour le site fameux... *in quo positum erat præruptum undique, oppidum Uxellodunum* ? Sans me faire juge des mérites d'un système qui établit l'assiette d'Uxellodunum sur l'emplacement même où un autre système, tout aussi officiel, fait camper et combattre les contingents de César, je serais heureux de voir révéler le secret des évolutions, des ruses de guerre qui ouvraient aux oppidani l'accès du fleuve à travers les masses ennemies déroulées sur ses bords, à travers le cercle d'ouvrages et la muraille de fer étreignant l'*oppidum*.

Je serais curieux d'apprendre également pourquoi César, maître des aboutissants de la place qu'il cernait, aurait eu à surveiller toujours les approches d'une rivière à laquelle s'appuyait son armée ?

Pourquoi encore il aurait éprouvé l'impérieux besoin de renforcer la vigilance de ses cohortes, au moyen d'archers, de frondeurs et de machines... *quibusdam contra facillimos descensus collocatis* ?

De telles éventualités, de semblables propositions s'excluent, se combattent si énergiquement, à mon sens, qu'en les voyant aux prises sur une arène impossible, on sent crouler à la fois le système des délégués de la Commission et celui de leurs successeurs.

Mille arguments encore se pressent, accourent sous ma plume ; mais c'est assez, c'est trop discuter une attribution illusoire... et Puy-d'Ussolud réclame une part légitime de mon temps et de mes efforts.

J'ai dit qu'aux abords de *la Tourmente* il suffirait d'une dizaine d'ouvriers et d'environ vingt jours de travaux pour faire éclater la vérité et fixer toutes les convictions.

Mais on aura senti, je suppose, qu'il ne pouvait être question d'interroger tout le vaste périmètre qui englobe Pech-du-Mont et Puy-d'Ussolud.

Si j'étais reçu à émettre un programme touchant la direction de fouilles éventuelles, je les limiterais : 1° sur Pech-du-Mont, à la partie de la châteigneraie qui confine aux talus de l'amphithéâtre de *Bel-Castel* ; 2° à la base des *Rouchous*, limitrophes du versant des *Tourneries* ; 3° aux abords de la source de *La Fon*, non loin de celle de *Loulié* ; et 4° au long ressaut tourné vers l'ouest, et dominant de haut ces deux sources ; ainsi qu'à certains points extrêmes du contour des plateaux.

J'ai la ferme croyance que de tous ces lieux s'élèverait comme un concert d'attestations irréfutables en faveur de Puy-d'Ussolud.

Je suis convaincu que des *Rouchous* et de Pech-du-Mont il surgirait quelques-uns de ces débris caractéristiques des temps et des événements, et dont pas un seul spécimen n'est apparu sous les alluvions de la presqu'île de Luzech.

On se souvient que, l'accès de la rivière étant interdit aux assiégés, la fontaine Pérenne, leur suprême ressource, eut à jouer un rôle émouvant dans les péripéties de la lutte.

Le monticule de la Pistoule a toujours obstinément caché qu'une source quelconque ait arrosé ses pentes, et il avait d'excellentes rai-

sons pour cela (1). Pourquoi, lors des récentes explorations, n'a-t-on pas essayé de percer ce mystère? Pourquoi n'a-t-on pas recherché les vestiges des galeries souterraines qui auraient dû être creusées dans le roc? Là, pourtant, est le nœud gordien qu'il s'agit de dénouer.

Mais si la Pistoule ne put jamais se désaltérer, Puy-d'Ussolud, par contre, a semblé trop riche en filets jaillissants; de là une apparence d'embarras pour les chercheurs de l'identité topographique. Je démontrerai que cet embarras s'évanouit bien vite devant un examen attentif des lieux, devant l'étude des modifications amenées par les âges à la surface du sol.

Le hasard est venu accroître encore la richesse dont j'ai parlé, en faisant surgir sous mes pieds une autre fontaine dont personne ne s'était préoccupé, que nul ne m'avait fait connaître, et qui paraît avoir été ignorée de ceux de mes devanciers qui explorèrent la contrée. Cette source égarée, pour ainsi dire, entre celle de *Loulié* (2) et le promontoire de *Sous-Roque*, pourrait bien continuer le *magnus fons aquæ* dont les mines du général romain détournèrent les veines d'alimentation.

Mes précédentes brochures ont cité des sources appauvries ou cachées, filtrant sur le revers des *Tourneries* et sur celui des *Rouchous*, aux

(1) En discutant cette face de la question dans ma première brochure, je pense avoir démontré que l'inclinaison opposée des roches, et le périmètre restreint dominant, à la Pistoule, le site de la prétendue source, ont de tout temps rendu son existence impossible. On a voulu faire intervenir, il est vrai, la théorie des *siphons* (un phénomène, ni plus ni moins); mais je demanderai, alors, aux inventeurs de l'idée, comment la branche inférieure de ce siphon, depuis longtemps détraqué dans sa force ascensionnelle, mais qui devait être forcément alimenté par l'Impernal, n'aurait pas été rencontrée et coupée par la profonde tranchée du canal qui traverse l'isthme?

Je n'insiste pas davantage, pour qu'on ne croie pas que je donne un corps à ce rêve bizarre.

(2) Malgré de sérieuses autorités, je n'avais pu reconnaître dans la fontaine de Loulié, celle que César fit tarir. En effet, tombant d'aplomb des escarpements qui la dominant, et d'une élévation accrue par la hauteur d'un rempart de quinze à vingt pieds, je suppose, les tonneaux remplis de matières inflammables se fussent certainement brisés, effondrés, et n'auraient pu rouler ensuite vers la terrasse et la tour romaine. D'autre part, le ravin où viennent sourdre les deux sources séparées par un espace de quelques mètres, fut évidemment creusé par les eaux d'orages descendant de la *Combe Nègre*. Les filets qui jadis coulaient inaperçus sur la roche inférieure et sur des couches imperméables que chargeaient des terres profondes, ne purent s'échapper en pleine lumière qu'au jour où les terrains qui les recouvraient furent complètement déplacés et entraînés par la chute torrentielle venant de Combe Nègre.

abords du grand ressaut de *Courberesse*, et qui, mieux que la fontaine de Loulié, semblaient répondre aux exigences, aux vagues indications du texte latin. Sans abandonner mes précédentes hypothèses, et sans répudier des situations locales qui légitimaient toutes les illusions, la source dite de La Fon va m'occuper plus exclusivement, parce que son site offre des particularités qui attirent et attachent l'esprit.

Ainsi, elle s'échappe en jets continus d'une excavation, d'une façon de grotte artificielle qu'on dirait reproduire une fraction de la galerie si fatale aux oppidani.

Quelques pierres superposées et ayant recouvert une faible partie de l'excavation, n'altèrent en rien, d'ailleurs, l'étrangeté de son caractère et de ses aspects. L'eau qui s'épanche forme une chute d'un mètre environ, qui me permit de recueillir l'entier débit et d'en calculer l'importance. Après une longue sécheresse, le 12 septembre dernier, elle donnait vingt-cinq litres à la minute, soit trente-six mille litres par chaque période de vingt-quatre heures.

Le débit quotidien, en temps ordinaire, peut donc être évalué à cinquante mille litres, et à cent mille dans la saison des pluies. Je dois noter, en outre, que certains phénomènes se produisant par les temps humides, annoncent que la source coulait jadis à un point plus élevé des pentes de la montagne.

Les traces de cet ancien orifice ont disparu sous les éboulements, sous les végétations, ou à la suite peut-être des extractions de pierres qui servirent à bâtir les maisons voisines.

Le ressaut portant ces constructions est situé à quarante ou cinquante mètres de la fontaine ; à un peu plus de cent mètres s'étend l'étroite prairie, germant sur un terrain que la Tourmente emplissait autrefois de ses eaux, et peut-être de son confluent avec la Dordogne.

Qui sait si ces diverses circonstances ne résoudreont pas le problème si discuté, résultant de la phrase latine qui suit : « quorum omnis postea »
» multitudo æquatam unum in locum conveniebat, sub ipsum oppidi »
» murum, ubi magnus fons aquæ prorumpebat, ab ea parte, quæ fere »
» pedum trecentorum intervallo, fluminis circuitu vacabat. » Qui sait si des éléments que je signale, si des fouilles exécutées il ne résulterait pas que le sens vrai, que la lettre et l'esprit de ce passage doivent être ainsi interprétés : « leur multitude (des oppidani) ne pouvait ensuite »
» faire de l'eau que dans un seul endroit, sous le mur même de la »
» ville, où coulait à gros bouillon une abondante fontaine, dans cette

» partie qui laissait vacant entre elle et le cours (ou le circuit) (1)
» de la rivière, un intervalle de près de trois cents pieds. »

Si l'on suppose à présent que la tour romaine avait été dressée sur le ressaut déjà indiqué, on la voit dominer de vingt à vingt-cinq pieds le vieil orifice de la source, et défendre invinciblement ses approches. On s'explique également qu'aucun appareil ne put atteindre le sommet des remparts : *non quidem quæ mœnibus æquaretur (id enim nullis operibus effici poterat)*, puisque, entre la base de ces défenses et l'assiette présumée de la tour, la différence de hauteur est en ligne verticale de plus de deux cents pieds. La déclivité prononcée, presque abrupte des flancs de la montagne, signale, d'autre part, les avantages de position des Cadurques se ruant sans danger des hauteurs, écartant et blessant, à coup de traits, les Romains obstinés à protéger leurs ouvrages : *Oppidani enim loco superiore decurrentes, animus sine periculo præliabantur, multosque pertinaciter succedentes vulnerabant.*

Sur ce terrain, en un mot, toutes les circonstances, toutes les péripéties de la lutte semblent se dessiner aux yeux et à l'esprit, alors surtout que l'on assigne aux troupes de *Fabius*, ou même à celles de *Calenus*, un campement distinct de celui de *Caninius*. Ce campement séparé ressort évidemment, au surplus, de la version des *Commentaires*, où on lit : « Venit eodem cum suis copiis, postero die C. Fabius, partemque oppidi sumit ad obsidendum. »

Si l'on trouvait étrange maintenant qu'une partie de la galerie souterraine pût être aujourd'hui en pleine lumière, en contre-haut du relief inférieur de la montagne, l'incident s'expliquerait facilement par l'immuabilité, la permanence des assises calcaires s'étageant au-dessus du bassin de la source, alors qu'en contre-bas s'inclinaient des terres argileuses profondes, recouvrant les couches imperméables du *lias*. On concevra dès lors que ces mêmes terres, fouillées périodiquement, ont dû glisser et se déplacer sous l'action plusieurs fois séculaire des orages et de la culture. Que l'on examine, par terme de comparaison, les mouvements analogues qui, pendant le laps de cinquante années, se seront produits sur les terres déclives et ameublées d'une localité donnée, et l'on estimera que le revers de *La Fon*, comme les versants contigus, ont pu voir, dans une période de dix à douze siècles, leurs sommets

(1) Les meilleurs dictionnaires donnent à l'expression *circuitus*, la signification de cours, de courant, de circuit. La topographie, à Puy-d'Ussolud, justifie d'ailleurs l'application de l'un comme de l'autre sens.

s'abaisser de plusieurs mètres, et leurs pentes s'évaser dans une plus grande proportion. A l'ouest, au nord et au nord-est de Puy-d'Ussolud, des accidents, des éventualités exactement semblables sont dénoncés, tantôt par des bourrelets formant talus, tantôt par des ravins incessamment creusés et approfondis, qui font comprendre comment, sous l'aplomb des escarpements, des terrains imperméables, graduellement déchargés, ont dû laisser sourdre des filets d'eau qui furent inconnus aux anciens habitants du pays.

Pour confirmer ou détruire ces appréciations, il suffirait de quelques entailles aux points de contact de la roche et de la glaise, à la source de La Fon, et d'une ou deux coupures par le travers de son aire inférieure.

Je m'abstiendrai de donner de l'importance aux tessons de vases antiques, aux médailles et aux bronzes recueillis sur Puy-d'Ussolud, aussi bien qu'au fer de flèche, à une autre médaille et à la dent d'auroch rendus naguère par un de ses tumulus. (Ces objets que je possède pourront servir de termes de comparaison, si jamais Luzech et la Pistoule se décident à en produire d'analogues). En ce moment, je ne veux insister que sur les nombreux fragments de poteries celtiques amenés par une recherche de quelques heures dans les couches de la bande aplanie qui domine la source de La Fon. Cette manière de ressaut, de plate-forme large de trente à quarante pieds, et s'allongeant sur un développement d'environ cinq cents mètres, fut la base incontestable de l'un des fronts de ces remparts où la terre, la pierre et le bois étaient pittoresquement entremêlés, et dont l'assiette est visible partout à l'entour du plateau, sur un parcours qui dépasse deux kilomètres.

Ces débris sont plus ou moins clairsemés, selon les mouvements que le sol a subis; en quelques jours, toutefois, trois ou quatre travailleurs pourraient y ramasser le faix de plusieurs bêtes de somme. Leur abondance enfin m'a fait penser qu'obéissant à des idées religieuses, les Gaulois avaient coutume d'enfouir, dans les terrassements de leurs remparts, des ustensiles, des poteries, des objets à leurs usages domestiques.

Un mot aussi du château de Raoul et de ses murailles, dont les substructions, ayant une épaisseur de un mètre quarante centimètres, là où l'œuvre s'est le mieux conservée, ont été suivies par moi sur un trajet de mille pieds, le long de l'arête des pentes qui circonscrivent les temples.

Pour opposer, en dernière analyse, un argument décisif à toute revendication contraire à ma thèse, je citerai *Paul Orose* écrivant ce qui

suit, d'après un livre perdu de *Suétone* : « hoc oppidum (Uxellodunum) » in editissima montis arce pendebat, duabusque partibus per abrupta » latera, non parvo flumine cingebatur. » (Traduction de l'*Examen historique*.)

Cette place était suspendue sur le sommet escarpé d'une montagne, dont les pentes abruptes étaient, de deux côtés, enveloppées par un fleuve assez considérable.

Dans *Orose* comme dans les *Commentaires*, ce sont les *pentès*, les *racines* de la montagne qui sont entourées, pressées par la rivière ; à Luzech, c'est autour de la plaine qu'elle forme une ceinture. La phrase ci-dessus soulignée repousse déjà l'hypothèse trop gratuite d'une presqu'île et d'un isthme quelconque, puisque la montagne n'était baignée que sur deux de ses côtés. A quoi bon d'ailleurs une diffuse circonlocution pour caractériser des aspects qu'aurait pu définir le seul mot *isthme*, qui avait son synonyme dans la langue latine ? L'expression *circuitu* ne peut pas davantage obscurcir la pensée de l'écrivain, puisqu'elle comporte les deux significations de *cours* et de *circuit*. Si l'on veut s'attacher d'autre part à la lettre du récit d'*Hirtius*, la vallée seule, et non le fleuve, entourait presque complètement la montagne : *flumen infinam vallem dividebat, quæ totum pæne montem cingebat*, etc.

Pour les besoins de leur cause, et afin de trouver l'emploi du *circuit* du Lot, les auteurs de l'*Examen historique et topographique des lieux proposés pour représenter Uxellodunum*, ont attribué trop exclusivement au *flumen* le rôle applicable à la vallée, et c'est ainsi que surgirent les controverses qui épaississent les ténèbres autour de la question.

En ce qui me concerne, toutefois, et malgré des tâtonnements obligés, je m'étais montré moins absolu, et la version d'*Orose* est venue donner raison à ma réserve.

Le thème d'*Hirtius*, sainement interprété, n'a rien qui repousse, au surplus, la narration complétive du moine espagnol du cinquième siècle. Lorsque celui-ci circonstancie ensuite les difficultés du siège, il dit : « Itaque certior per nuntios factus, Cæsar adcurrit : circumspic- » tisque omnibus videt, si expugnare vi moliatur, ludo et spectaculo » hostium delendum esse exercitum suum. » (*Averti, donc, par des messagers, César accourut, et, toutes choses examinées, il reconnaît que tenter d'enlever la place de vive force, c'est offrir aux ennemis la destruction de son armée, en manière de jeu et de spectacle.*)

A lui seul ce passage dévoile le secret de la tactique du conquérant, et signale dans l'*oppidum* cadurque une force de résistance qu'on ne retrouve qu'au formidable massif de Puy-d'Ussolud.

Il légitime l'accumulation, devant la place investie, des auxiliaires germains, des corps de cavalerie et des six légions de César; il fait comprendre aussi les causes de l'inaction singulière et de l'insignifiante *besogne* de cette armée, de quarante mille hommes, qui consacra son courage, son matériel de guerre et plus d'un mois de son temps, à dresser une tour en bois de dix étages (60 pieds), et à creuser dans le tuf et l'argile une centaine de mètres de galerie souterraine (1).

Qu'il me soit permis, maintenant, de clore ce travail par les mots qui l'ont à peu près commencé; qu'il me soit permis de dire encore: des fouilles à Puy-d'Ussolud, et la Vérité sortira de son puits! des fouilles,

(1) Voulant éviter jusqu'à l'ombre d'une exagération, je n'avais estimé d'abord qu'à vingt-sept ou vingt-huit mille hommes les forces de l'armée romaine devant Uxellodunum. Il m'est aisé de prouver cependant que j'étais resté bien au-dessous de l'effectif réel. Ainsi, *Caninius* avait deux légions, soit dix mille soldats. Dans sa marche contre *Dumnacus*, *Fabius* conduisait vingt-cinq cohortes, soit encore douze mille cinq cents hommes, dont il renforça son collègue; en joignant à ces contingents les deux légions de *Calenus*, la cavalerie attachée à ces corps et celle qui fut amenée par César lui-même, on atteint un chiffre de plus de trente-deux mille combattants d'élite. Restent les auxiliaires germains et autres qui ne figuraient pas aux cadres des légionnaires, mais qui d'habitude égalaient la moitié ou le tiers de l'effectif de ces derniers. Devant Alésia, leur proportion était plus grande encore, au sentiment de l'empereur Napoléon I^{er}.

Tout semble donc concourir à prouver que l'armée romaine, sous les murs de l'*oppidum* cadurque, dépassait même quarante mille combattants. Et qu'on ne suppose pas que des vides existaient dans leurs rangs; depuis la chute d'Alésia, les Romains n'avaient pas eu d'engagements trop meurtriers, et leur général n'avait pas dû négliger de reformer et de compléter tous ses corps. Sans être un homme de guerre, l'aspect des lieux qui revendiquent l'attribution débattue, et les circonstances caractérisées par le récit de Paul Orose, donnent la conviction que, bien que la place n'eût qu'une poignée de défenseurs aguerris (quatre ou cinq mille au plus), quarante mille hommes étaient même insuffisants pour investir et tenter d'enlever de vive force l'inabordable position de Puy-d'Ussolud. Devant Capdenac, au périmètre restreint et ouvert au nord; devant le monticule de Luzech, facilement accessible sur la moitié de son pourtour, la concentration d'une pareille armée dont le chef n'eût pas tiré meilleur parti qu'il ne le fit au siège d'Uxellodunum, fût devenue un grave embarras pour lui, et plus encore qu'une faute stratégique, la manifestation de son impéritie. Or, c'est là le moindre reproche que l'histoire puisse faire à César; et, par voie de conséquence, ni le territoire de Capdenac, ni celui de Luzech, ne virent planer ses aigles.

et les ombres qui enveloppent un grand fait historique seront dissipées ! des fouilles, et justice sera rendue à des lieux consacrés par une tradition de dix siècles.

Paris, le 20 octobre 1863.

Alca jacta est!... et je brise ma plume, et je laisse à l'avenir, à cet éternel redresseur des erreurs du passé, la tâche d'assurer le triomphe d'une cause à laquelle je garde toute ma foi.

Quand des esprits *chercheurs* viendront, avec un budget moins épuisé que le mien, essayer de compléter cette œuvre ébauchée, je les adjure d'interroger les plateaux de Pech-du-Mont et de Puy-d'Ussolud ; je les adjure de sonder les mystères de *la Fon*, dont les eaux vont se perdre dans des canaux souterrains (1).

Qu'ils étudient aussi les aspects de ce site, où tous les incidents d'un combat pouvaient, de même qu'au versant des *Tourneries*, être suivis des yeux et du cœur par des troupes étagées sur les positions qui commandent le cours de *la Tourmente*.

Lorsqu'à six ou sept cents mètres de là, sur le revers opposé du vallon, et non loin du territoire de *Lestang*, ces nouveaux venus fouleront les lieux nommés le *Camp-Grand* et le *Camp-Pichou* (camp-petit), qu'ils recherchent la valeur et la portée de ces appellations ; qu'ils fouillent ce sol, et la lumière et la vérité jailliront, je l'espère, de leur enquête et de leurs efforts.

J'ai dit, aux *Aperçus critiques*, que la plaine de *Saint-Sozy* fut le théâtre de la lutte suprême entre *Caninius* et *Drappès*. Lorsqu'on suit, en effet, les accidents topographiques de ce champ-clos, on voit la *Dordogne* (2) l'envelopper au levant et au midi, et des rochers escar-

(1) Si, en raison d'une sécheresse prolongée, le débit de cette fontaine n'était que de 25 litres à la minute, le 12 septembre dernier, deux mois plus tard, le 15 novembre, elle rendait 160 litres, soit 9,600 par heure.

(2) Comment méconnaître que cette rivière baignait jadis les racines de Puy-d'Ussolud, ainsi que le pied des contreforts dominant *Saint-Denis*, lorsque aujourd'hui encore les bancs de galets, semés dans son ancien lit, sont à peine recouverts, par endroits, des alluvions de la *Tourmente*? A propos de *Saint-Denis*, on n'aura pas oublié le pont d'environ vingt arches ayant existé sur son territoire, et dont les substructions me furent signalées par M. de Marguerie, et non point par M. de Maynard, suivant une désignation erronée des *Notices complémentaires sur Uxellodunum*.

pés le circonscire au couchant. On voit, à travers les âges, les cohortes enlever, au pas de course, les hauteurs qui barraient leur route, déployer leurs lignes d'attaque pour fermer toute issue vers le nord, et se ruer sur le camp gaulois assis dans la plaine... *Confestim cohortes undique impetum faciunt...* etc. — On voit, on comprend comment, acculés à la Dordogne, ou refoulés et pressés contre de hautes falaises par de nombreux assaillants, tous ceux qui ne rendirent pas les armes durent périr sous le glaive romain ou dans les eaux rapides du fleuve⁽¹⁾. — *Omnibusque aut interfectis aut captis...* etc.

Comme dernière phase de la question débattue, j'ai à signaler maintenant un récent opuscule transportant et fixant l'assiette d'*Uxellodunum* sur la montagne dite *le Pérol*, aux approches de la ville d'*Ussel* (Corrèze). — Le Pérol!... encore un nom où des érudits retrouveront, sans doute, un dérivé euphonique d'*Uxellodunum*, comme d'autres ont reconnu, dans la Pistoule et dans Capdenac, la descendance étymologique de l'insaisissable *oppidum*. — *Uxellodunum* au Pérol!... encore un système qui transplante bravement les *Cadurques* au pays des *Lémovices*, donne des leçons de géographie stratégique à Hirtius, à César, et met, sans plus de façon, à néant les traditions de l'antiquité. — *Audaces fortuna juvat!*... N'a-t-on pas, avec plein succès, entassé, greffé déjà les *Mandubes* sur les *Eduens* et sur les *Lingons*?

Je regrette fort, je l'avoue, de ne pouvoir discuter ici une thèse nouvelle, plus bizarre que la thèse de *Luzech*, et qui, en raison de cette étrangeté, et par le vent qui souffle sur le monde savant, a toute chance d'y faire heureusement son chemin et sa fortune.

Paris, le 24 décembre 1863.

(1) Aux abords de Saint-Sozy est un territoire, nommé dans l'idiôme local *Lou-Caira*, dérivé aussi sensible de *Lou'ctaira*, de *Lou'cteria* ou de *Luxtirios*, que le mont *Gergoie* l'est de *Gergovia*, et *Besançon* de *Vesontio*. Ce lieu funeste dut perpétuer, en effet, dans l'esprit des anciens habitants de la contrée, le souvenir de leur vaillant compatriote, plutôt que celui d'un étranger, du *Sénonais Drappès*. Quoi qu'il en soit, *Lou-Cayra* a rendu des ossements, des objets celtiques ou romains, et entre autres une meule de moulin de campagne que possède M. de Boutières. Les hauteurs enlevées par *Caninius*, c'est-à-dire les sommets de *Pech-Grand*, semblent garder les traces de quelque sanglant épisode, car on y remarque bon nombre de *tumulus*.

ÉTUDES HISTORIQUES

COMMENTAIRES DE CÉSAR

UXELLODUNUM

OBSERVATIONS

TOUCHANT LES FOUILLES EXECUTÉES A LUZECH

Par J.-B. CESSAC

*(Voir les aperçus critiques, les Notices complémentaires et Un dernier mot
sur Uxellodunum.)*

PARIS

E. DENTU, LIBRAIRE-ÉDITEUR, PALAIS-ROYAL, 13 et 17
(Galerie d'Orléans)

1864